

Mon^{seigneur} de Boisot

139. Monsieur de Boisot par le rapport en feu Monsieur et d'indes l'indes
mesmes volles que m'avez fait escript par un lib. par un lib. que
me mandez auq. l'estat des affaires de par de la Jours l'ont la d'indes
et n'importe de toutes choses on se voit comment ne. d'indes de plus
plus et qu'a ne regard vous estant quelq. peu assisté du respect de d'indes
annex. f'indes. espoir de vous prouvaloir auq. l'est d'indes. d'indes que celle
d'indes ne l'indes non prouvaloir de quitter et abandonner auq. l'est d'indes
la. Et pour vous y mespondre de vous d'indes. et d'indes l'indes
que j'ay veu en tout l'indes d'indes et bon d'indes. Et de vous
d'indes j'ay veu auq. l'est de nos affaires d'indes. Et de vous
d'indes d'indes. Et de vous d'indes. Et de vous d'indes
d'indes que vous demandez pour tout plus. Et de vous d'indes
d'indes de d'indes. Et de vous d'indes de vous d'indes l'indes

et aussi le Royment du fr de sa luy Mars quant en par venir
de ne me y pourray estayer d'adnant que la commodite me me
permett J'avois fait un assemblee de espritz de ne paye et sommes
faisoit toute diligence en monde pour obtenir le plus de deniers
que pourroit et de bon par tout esprit que de ne faudray vous
aider et tout ne que sera possible Car de vous prie de continuer
ne pendant tousjours vos bons offices et signamment que par tout
soit fait par tout et garde chose non moult indiffere que auant
qu'il se pour vider toutes suppositions et autres menues et parties
des deniers que sans doute Ilz nobmetront maintenant voyant mes
pouvoir mes facultez par la voye de fonds y parquoy sans voy
arrest a l'un indiffere me manlerai se volente pour plus long
temps se maintenir et ne quant a la faire tousjours et tout
si en le besoyn le regarda leur tant de nuit que de jour par tout
et garde En tous les autres pour ce de vos dits l'avis de vous
Respondray par cell par J'ontant lequel de vous m'indoyray au plus tost
grandra font grande a dire les affaires et estat assez prairer et de
ne que mesme vint de par v'indien d'adnant l'indien y par
la veuante et y fait ainsi que loy me rapporte desia par si
si archilline ny estat en par ne le faisant v'indien en lieu de
l'ant posee et sans ne continue de l'indien lesquelles toutes
desire v'indien tant plus sa veuante et de par dire faire le tout
Rassir a sa gloire et au bon public Car sera l'indien de
suppliray ne mesme en dire vous v'indien

Monsieur de Hostet est le fruyt a v'indien le v'indien de l'indien